



Réunion : 4 Juin 2026 à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal : N° 39
Présidence : M. BERFORINI Joseph
Présents : MM. Christophe BOLLE, Gilles COURTAUD, Pierre RAFFARD, Christian ROUILLERE

1 – OBLIGATIONS ÉQUIPES DE JEUNES

1.1 – SANCTIONS POUR NON-RESPECT DES OBLIGATIONS D'ÉQUIPES DE JEUNES

FIN DE SAISON 2025/2026

Consultation PV situation des Clubs au 3 Octobre 2025 et Information auprès de l'Equipe Technique en date du 3 Juin 2026

DEPARTEMENTAL 1 SPORT COMM

CIE IMPHY (605084)

- 2ème année non en règle, en infraction.

Application des dispositions financières et sportives DNF

- Amende H.03 120.00 €uros
- Refus d'accession du CIE IMPHY
- Retrait de 3 points au CIE IMPHY

DEPARTEMENTAL 2

NARCY (563979)

* 1ère année non en règle, en infraction

Application des dispositions financières DNF

- Amende H.02 45.00 €uros

GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS (528555)

* * 2ème année non en règle, en infraction

Application des dispositions financières DNF

- Amende H.04 90.00 Euros

Non application des dispositions sportives DNF

-P.V. Comité de Direction DNF du 11/02/2026

LUTHENAY (514050)

* * 2ème année non en règle, en infraction

Application des dispositions financières et sportives DNF

- Amende H.04 90.00 €uros
- Refus d'accession du FR LUTHENAY
- Retrait de 3 points au F R LUTHENAY

Le Président



J. BERFORINI
